



Bulletin d'information de Juin 2015



La cérémonie du 8 mai P 8



La randonnée P 15



Le concours photo P 22

Mardi :
De 14 h à 15 h 30 permanence de la secrétaire de Mairie.
De 17 h 30 à 18 h 30 Permanence des élus

Vendredi :
De 18 h à 19 h 30 Permanence de la secrétaire de Mairie et des élus.

Mairie de Lagny
930 rue principale 60310 LAGNY

Tel : 03 44 93 01 05
mail : mairie-de-lagny60310@wanadoo.fr
Site internet : www.lagny.fr

L'édito du Maire



Chers habitants et habitantes,

Je tenais à vous remercier pour le soutien que vous avez apporté lors des élections Départementales de mars dernier. Vous avez élu deux Conseillers Départementaux proches de vous, ils seront attentifs à vos préoccupations et défendront vos intérêts ainsi que ceux de nos communes du canton de THOUROTTE.

Lors du dernier conseil municipal nous avons voté nos budgets sans augmentation d'impôts malgré la baisse des dotations que nous percevons de l'état.

Vous avez pu constater également que le groupe de travail qui œuvre pour l'embellissement du village a commencé à mettre ses projets en place avec l'aide de nos employés communaux pour le gros œuvre et l'entretien. Malheureusement le premier soir de l'installation des végétaux, nous avons été victimes d'un vol de la moitié des plantes.

Vous constaterez également que notre commission communication réalise depuis maintenant un an un excellent travail sur la conception de ce bulletin municipal qui est très agréable à lire ainsi que sur le nouveau site internet. Je vous invite à aller le consulter sur www.lagny.fr.

Vous avez sûrement lu ou entendu qu'une classe allait fermer dans notre regroupement scolaire. Cela est dû à une baisse des effectifs. Nous avons eu peu de naissances dans les années 2010, 2011, 2012, 2013 dans nos communes et beaucoup de départs pour le collège cette fermeture est due à cela.

La classe du regroupement scolaire qui fermera sera celle qui a été ouverte en 2007 à Lagny dans l'ancienne Mairie à côté de la cantine.

Le périscolaire déménagera pour retrouver ses locaux de départ à côté de la cantine. Cela nous permettra de nous mettre en conformité avec la loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, concernant l'accès à notre salle de mariage et de réunion qui se situe à l'étage. Cette salle sera transférée dans l'actuel accueil périscolaire à côté du secrétariat de Mairie avant la fin de l'année 2015.

C'est déjà l'heure de la Fête communale les 6,7,8 juin prochains. Ainsi que le 14 juillet qui arrive, la municipalité aidée des associations vous a concocté encore une fois un excellent programme.

Pour finir mes propos je souhaite beaucoup de réussite aux ados et jeunes adultes qui vont passer leurs examens en cette fin d'année scolaire, je souhaite également de bonnes vacances à tous ceux qui iront chercher un peu de soleil et de distraction hors de notre commune pour les vacances d'été qui arrivent à grand pas.

Sébastien NANCEL
Conseiller Départemental
Maire de Lagny

Sommaire :



Informations officielles

- Compte rendu de réunion de conseil municipal

P 4 à 6

Le Village

- Retour sur ...

P 7 et 8

- Actualités

P 9

- Les rendez-vous

P 10 et 13

La vie à Lagny

- Retour sur

P 14 à 16

- Agenda

P 17 à 19

Patrimoine / Histoire

P 20 à 21

Concours photo

P 22 et 23

- Informations utiles

P 24 à 26

- bulletin de réservation

P 27

Rédaction, Conception et réalisation : La commission Communication

Nathalie Schmitt, Caroline Leuregans, Sandrine Minard, Delphine Guilbert, Thierry Lazzati, Michael Sanchez.

Comité de relecture : Sébastien Nancel, Pascal Capillon, Dominique Gorecki, Michael Sanchez



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le 3 avril à 19 h 45, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien NANCEL, Maire.

Présents : Mmes Delphine GUILBERT, Caroline LEUREGANS, Corinne BIGOT, Nathalie SCHMITT, Emilie VATEL, Sandrine MINARD, Virginia DROMAT,

MM Dominique GORECKI, Pascal CAPILLON, Christian ROLLET, John LLERENA, Michaël SANCHEZ, Joël THIEBAUT.

Absents excusés : Thierry LAZZATI

Absents :

Le compte rendu du 13 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

§§§§§§§§§§

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2014 de la commune.

Voir affichage municipal.

1bis. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU SERVICE EAU.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2014 du service eau.

Voir affichage municipal.



1ter. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU CCAS.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2014 du CCAS.

Voir affichage municipal.

2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2014.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents les comptes de gestions 2014.

Voir affichage municipal.

3. VOTE DES TAXES 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir pour l'année 2015 les taux d'imposition suivants :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	18,65 %
Taxe foncière (bâti)	23,21 %
Taxe foncière (non bâti)	52,09 %
Taux de cotisation foncières des entreprises	20,98 %

4. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de subventionner les associations suivantes pour l'année 2015 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
LAGNY OMNISPORTS	2.500,00
LA CHATAIGNERAIE	750,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (2 CONTRE)	250,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	1.500,00
LA BONNE ENTENTE	200,00
COMITE DES FETES (1 ABSTENTION)	6.000,00
LAGNY OMNISPORTS VTT (1 ABSTENTION)	500,00



5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 de la commune.

Voir affichage municipal.

5bis. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU SERVICE EAU.

Monsieur le Maire présente le budget primitif du service eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du service eau.

Voir affichage municipal.

5ter. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DU CCAS.

Monsieur le Maire présente le budget primitif du CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2015 du CCAS.

Voir affichage municipal.

6. QUESTIONS DIVERSES.

- Pour l'emprunt sur le service eau, il faut le négocier.
Voir avec la Banque Populaire de Noyon

Pas de remboursements mais à garder pour les futurs travaux.

- Michael aura une formation de garde-champêtre avec le CNFPT pendant 4 mois.
Michael sera apte à verbaliser pour toutes incivilités.

- Commission espaces verts
Priorité à remplacer la prairie fleurie.

Des plantes vivaces remplaceront les plantes annuelles.

Un projet pour le monument aux morts est en cours d'élaboration.

- Commission sécurité
Refaire le marquage au sol en juin.
- Le mur du presbytère est fini mais avec réserves : défaut dans les sous-bassement sur l'arrière.

Séance levée à 20 h 55



La commune de Lagny

Retour sur

Les travaux dans la commune :

La rénovation des toilettes de l'école maternelle :

La rénovation des toilettes de l'école ont été terminés pendant les vacances de Pâques.

Michael, l'employé communal a posé la faïence et l'entreprise BLM a réinstallé les sanitaires une fois le travail réalisé. La fenêtre a été également changée.



Les travaux d'aménagement des bâtiments :



Philippe et Michael ont effectué des travaux pour installer l'électricité dans le bâtiment « matériel de la commune ».



La rénovation du mur du cimetière :

Les travaux de rénovation du mur du cimetière (côté rue) sont terminés.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Evain et particulièrement par Mr Michael Spingart, employé de cette société mais aussi habitant de Lagny. Le résultat est magnifique, merci et félicitations à eux.

La rénovation du mur côté columbarium effectué par l'entreprise Loic Bertrand est en cours de réalisation.



La commune de Lagny

Retour sur

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 :

Parce que la mémoire est un flambeau qui ne doit pas s'éteindre, le Conseil Municipal, les pompiers et les habitants ont suivi la marche militaire qui les a conduit au Monuments aux morts pour célébrer l'immanquable cérémonie du 8 mai 1945. A l'issue de cette commémoration empreinte d'émotions, le verre de l'amitié a rompu les silences des souvenirs de guerre pour laisser place à la réjouissance d'un moment de partage"



L'ouverture du site internet de la commune de Lagny :

Le site internet de la commune est maintenant ouvert et opérationnel depuis quelques mois, Il peut vous aider dans vos démarches administratives. Vous y trouverez également l'essentiel des informations de la vie de notre commune dans les différentes rubriques telles que : service municipaux, vivre dans la commune, actualités, évènements.

Nouveau site, nouvelle conception, nouvelle adresse :

www.lagny.fr

Les aménagements des espaces verts :



Les travaux d'aménagement et d'embellissement du village ont commencé.

Les employés communaux ont effectué le travail de gros œuvre et ont préparé le terrain à l'aide du matériel communal, d'engin de location et grâce au prêt d'une remorque par Mr Alain Thomas. Merci à lui.

Le groupe de travail « espaces verts » a ensuite pu mettre en place selon leur schéma d'implantation les végétaux choisis lors de leurs réunions de travail.

Il a été aidé en cela par les employés communaux, quelques élus et même certaines fois par les riverains eux-mêmes, ravis de voir leurs rues embellies.

Les espaces verts du carrefour de rue de Suzoy et route de Cuy, les abords de l'église, le calvaire rue de Noyon et les abords de la mairie ont été réaménagés.

La rue de Noyon et l'entrée de ville côté Lassigny sont en cours d'aménagement.

D'autres projets sont à l'étude, comme la rénovation du monument aux morts pour l'automne, la création de nouveaux espaces verts rue de Suzoy et le réaménagement du calvaire près du stade.

Nous regrettons juste que certaines personnes malveillantes se soient permises de voler une partie des végétaux dès la première nuit, pénalisant la collectivité par cet acte révoltant.

La commune de Lagny

Les projets

La Bouquinerie de Lagny :



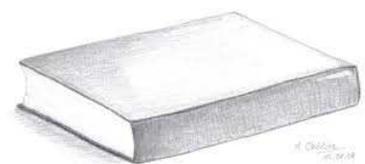
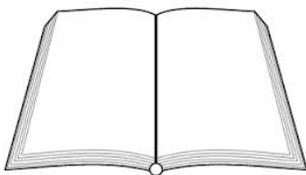
Ne jetez pas vos livres, donnez les !

La municipalité recherche des livres en très bon état, dans tous les domaines, pour tous publics.

Grâce à vos dons, l'équipe communication vous proposera un rendez-vous régulier dans la salle des fêtes, dès la rentrée pour partager un moment autour du livre.



Plus qu'une simple bibliothèque, La Bouquinerie de Lagny, vous permettra d'emprunter gratuitement un livre et pourquoi pas rester pour découvrir, raconter, échanger et discuter devant un café, un thé ou un chocolat avec des personnes qui comme vous, aiment la lecture.



Vous pouvez nous aider en donnant vos livres en Mairie aux horaires de permanences habituelles.

Nous vous détaillerons plus précisément le fonctionnement de la Bouquinerie dans le prochain bulletin.

Merci par avance pour votre esprit de partage.





La commune de Lagny

Les rendez-vous à ne pas manquer

Le 06 et 07 juin 2015 : La fête communale



Le Programme de la fête communale de Lagny 2015

Le Samedi 06 juin

Fête foraine à partir de 16 h



16 h Course à pied : Les 10 bornes du Pays des Sources

19 h 30 Repas champêtre avec Orchestre (coupon de réservation en dernière page de ce bulletin)

Le Dimanche 07 juin

6h30 Brocante par la municipalité (bulletin de réservation en dernière page de ce bulletin)

11 h Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument aux Morts

11 h 30 Pot de l'amitié

11 h 30 Restauration, Buvette, Fête foraine

14 h 30 Animation Musicale avec l'accordéon club de Noyon.

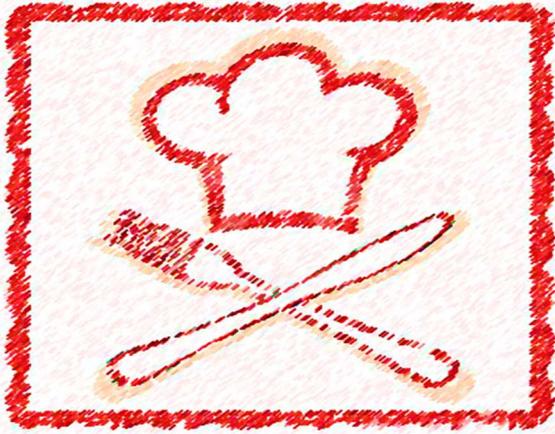
Le Lundi 08 juin

17 h 30 Tours de manèges offerts par les élus et la municipalité



La commune de Lagny

Les rendez-vous à ne pas manquer



Fête communale
Repas champêtre

Du samedi 06 juin 2015

Organisé par **LAGNY Omnisports et la Municipalité**

Service à partir de 19h30.

Repas adultes :

Entrée / frites jambon / dessert 6€ ou

Entrée / frites andouillette / dessert 6€

(majoration de 2€ sur place).

Repas enfants :

Frites saucisse / dessert 3€ ou

Frites jambon / dessert 5€

(majoration de 2€ sur place).

Réservation avant le 2 juin 2015

Voir le bulletin de réservation ci-joint



VIDEZ VOS GRENIERS !!

Retenez votre

DIMANCHE 07 JUIN 2015

Pour la Traditionnelle

BROCANTE

De LAGNY

Organisée par la Municipalité de Lagny

Renseignements au 03.44.93.01.83

Exposants, tous commerçants, artisans et particuliers

Pour les exposants habitants Lagny : 8 mètres gratuits
puis 1.5 € du mètre supplémentaire.

Pour les exposants extérieurs à Lagny : 1.5 € du mètre.

Document à fournir à l'inscription : Photocopie de la pièce d'identité de l'exposant, liste des objets exposés, règlement à l'ordre du comité des fêtes de LAGNY.

Documents à déposer en mairie de Lagny le mardi de 14h à 15h30 et le jeudi de 14h à 16h et vendredi de 18h à 19h30

ou à envoyer : Mairie de LAGNY 930 rue principale 60310 LAGNY

Dernière limite d'inscription le jeudi 4 juin 2015 16h en Mairie de LAGNY

La chasse à l'œuf de Pâques : avec le comité des fêtes

La traditionnelle chasse à l'œuf, organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes de Lagny, a eu lieu le dimanche 6 avril dernier.

Les enfants du village étaient invités à venir dénicher des œufs en polystyrènes, en papier mâché ou en plastique, décorés et colorés, qui étaient dissimulés dans la pâture au-dessus de l'école.

Merci à Mr et Mme Lucas pour le prêt de cette pâture.

Les plus grands ont pu participer à des jeux avec des œufs frais.

Tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes pour un goûter, et chaque enfant est reparti avec un sachet de sujets en chocolat.



La vie à Lagny avec les associations

Retour sur

La randonnée VTT et marche : avec Lagny VTT

Ce sont près de 2000 personnes qui sont venues arpenter la centaine de kilomètres vallonnés de la Randonnée de Lagny, organisée depuis 2009 par le club VTT "la Rando de la montagne de Lagny a aussi gagné sa renommée grâce à ses parcours atypiques que savent mettre en valeur les organisateurs" souligne un vététiste fidèle à la manifestation depuis sa création.



Pour cette nouvelle édition le club à œuvrer pour que les participants empruntent des chemins nouveaux en se servant au maximum du potentiel de la montagne du Pays des sources "le but c'est de faire découvrir l'inconnu pour pouvoir mettre à l'épreuve tous les niveaux, personne ne doit s'ennuyer sans pour autant que les difficultés des parcours semblent insurmontables" explique Michaël Sanchez, le président. Dès le début de l'année, les entraînements ont servis de repérage "parce qu'on traverse la pleine nature nous sommes parfois obligés d'améliorer le terrain, de défraîchir certains passages pour qu'ils soient le plus possible praticables le jour J" précise Sylvain Fleury, un des organisateurs. De nombreux clubs extérieurs pour beaucoup des passionnés étaient venus se surpasser tout comme certains connaisseurs des lieux habitant les villages voisins « je connais bien la montagne de Lagny mais je ne me suis pas tellement entraîné sur ce type de circuit cette année donc le 40 km m'a suffi, au-delà il faut quand même une certaine condition » selon Julien Torrekens, un jeune vététiste.





La randonnée VTT et marche : avec Lagny VTT

Et pour être encore plus performants, les 28 membres du VTT Club ont aussi misé sur une organisation rigoureuse, capable de faire face au gros rush des arrivées du matin, mais aussi au service des nombreux repas du midi.

"Rien à redire, tout était super : l'organisation, l'ambiance, le beau temps, les ravitaillements, je suis vraiment ravie d'avoir tenté l'expérience et je n'hésiterais pas à revenir en 2016" lance Annie Kesteman qui a marché le 10 km et pour qui la Rando de Lagny était une première. Sébastien Nancel, maire du village, s'est empressé de féliciter l'association ainsi que tous les bénévoles pour leur implication dans la préparation de cette randonnée qu'il a qualifié de *"belle récompense pour le club et pour la commune"*. Sans nul doute rendez-vous est donné à l'année prochaine pour saluer à nouveau la Montagne de Lagny.

(Caroline Leuregans pour le Courrier Picard)





La vie à Lagny avec les associations

Les rendez-vous

SAMEDI 20 JUIN

2015



LAGNY

Concours

De



PETANQUE

**Ouvert à tous, Inscription sur place dès 17 h.
10 € la doublette – Prime aux 3 premières équipes
- Filet garni pour tous**

RESTAURATION – BUVETTE

Info et préinscription : 06.26.38.08.99

STADE DE LAGNY

Comité des Fêtes de Lagny



Le 06 juin 2015

LAGNY



LES 10 BORNES DU PAYS DES SOURCES

Course sur route

- **5 Départs au programme de 1 km à 10 km selon catégorie**
- **Repas compris pour le 5 et 10 km si inscription à l'avance.**
- **Bulletin d'inscription et horaire au dos**
- **Rendez-vous place de la Mairie de Lagny**

Organisation Lagny omnisports et la Municipalité de Lagny





Les jeux Inter-villages de La bonne Entente :



Organise
Le 04 juillet 2015 à
CANNECTANCOURT à 13h30

LES JEUX INTERVILLAGES

13^{ème} édition

Les communes de :

CANNECTANCOURT, CUY, DIVES, EVRICOURT,
LAGNY, PLESSIER DE ROYE ET THIESCOURT

Au programme : 7 épreuves + le fil rouge

Présentation des équipes à partir de **13H30**, Début des jeux à 14H00

VENEZ NOMBREUX

BUVETTE – RESTAURATION

à partir de 14H00

Saucisses, merguez, frites, glaces, crêpes

TOMBOLA GRATUITE : Coupon à retirer sur place

IPNS

Si vous souhaitez passer un bon après-midi et porter fièrement les couleurs de notre village, n'hésitez pas à prendre contact avec Eddy Thiesset au 06 15 67 67 36 pour renforcer l'équipe de Lagny.



Lagny

Noir et blanc



G. Compiègne, imprimeur-photo., à Noyon

LAGNY, près Noyon. - L'École des Filles.



Lagny après l'occupation allemande 1918
Basse-Rue - Ruines de l'École des Filles et
la Nouvelle Chapelle en planches

Editeur J. PENNEQUIN - Reprod. interd.



Lagny, tel est le nom de notre village :



Le nom de notre commune, sous sa forme actuelle **Lagny**, date de 1840.

D'après nos recherches, il y aurait deux pistes pour trouver l'origine du nom de notre commune.

- La première, d'où le nom de notre commune proviendrait du nom du fondateur du domaine auquel le suffixe gaulois *acos* a été ajouté.
L'ajout de ce suffixe qui a abouti à la désinence *i* puis *y* est courant pour exprimer la propriété.
- La deuxième, plus probable, où l'origine du nom de notre village proviendrait de l'assemblage du nom *lanon* (vue étendue sur une plaine) et de *gny* dérivé du latin *ignis* (foyer, forge, feu, lieu d'extraction de minerai de fer).

La graphie du nom varie dans les textes depuis 1155 :

*Ligniacy, Lagniacy, Laigny, Legniaco, Lengny, Leigni, Laigny, Laigny les Chasteigners, Lagni, Laigny les Castigniers, Laigny les Chastigniers, Laigny les Chastigneux et **Lagny***

(Emile Lambert, *Dictionnaire topographique*, 1982 et *Toponymie du département de l'Oise*, 1963).

Merci à Caroline aux archives départementales de l'Oise pour ces recherches et ces informations précieuses

Le concours photo

Dans le bulletin de mars, nous vous avons proposé de nous faire partager vos clichés avec comme thème « Le printemps à Lagny ».

Voici donc quelques images hautes en couleurs du printemps à Lagny.

La qualité d'impression ne vous permettant pas d'apprécier pleinement la qualité des photos, RDV sur le site internet de la commune pour profiter du talent des photographes du concours



Fideline Poileve



Corinne Bigot



Clément Boutin



Hubert Minghelli



Caroline Leuregans



Bernadette Minghelli

Merci aux participants, et à vos appareils ...

Le concours photo

Le concours photo :
Un nouveau défi à relever :



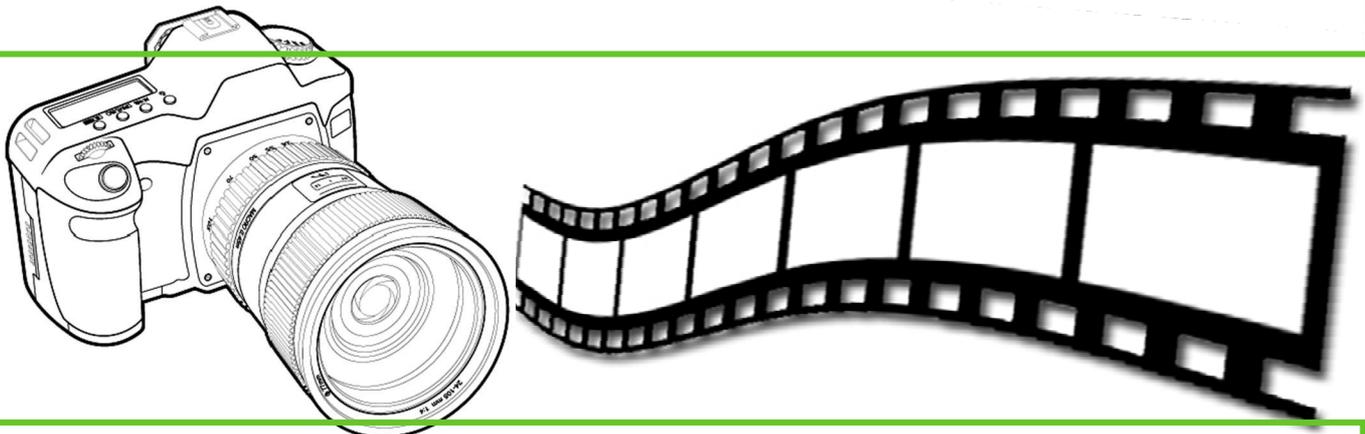
A vos appareils, l'équipe communication vous lance un nouveau défi et vous propose de participer à un nouveau concours photo.

Pour cette fois, le thème est :

« Un cliché estival »

Paysages, fleurs, détente, vacances, moissons, matières, couleurs, libre à vous de partager votre vision de l'été.

Seule obligation, la photo doit-être prise sur le territoire de Lagny.



Pour participer, deux possibilités :

- Cliché papier dans la boîte aux lettres de la Mairie dans une enveloppe avec vos coordonnées.
- Par mail : votre cliché envoyé à l'adresse suivante :
lagny-communication@orange.fr

Les meilleurs clichés seront publiés dans le prochain bulletin,

Informations utiles

La déchetterie de Lassigny

Les conditions d'accès



Le SMVO a mis en place un système de contrôle par carte d'accès afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels. Ce système de gestion informatique permet d'assurer le contrôle des usagers et le suivi de la déchetterie (fréquentation, flux des déchets...).

Comment obtenir une carte ?

Les particuliers, les collectivités et les professionnels doivent remplir un formulaire disponible en déchetterie ou sur internet : www.smvo.fr

Pour les particuliers, l'accès est gratuit sur l'ensemble du réseau VERDI (soit 22 déchetteries). Consulter le règlement intérieur des déchetteries à l'usage des particuliers.



Horaire unique, c'est plus pratique !

Toutes les déchetteries du réseau VERDI ont le même horaire et cela quelle que soit la saison.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 9h à 12h **Fermé : le lundi et les jours fériés**

Les habitants du Pays des Sources peuvent aussi accéder aux déchetteries d'Estrées-Saint-Denis, de Clairoix, de Noyon et de Guiscard. Renseignements :



Les Encombrants

Collecte des encombrants sur rendez-vous : comment ça marche ?

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Pays des Sources a mis en place un service de collecte sur rendez-vous avec la recyclerie de Noyon. **Seuls les objets réutilisables sont collectés.** La recyclerie aide à l'insertion professionnelle et permet à la population d'acquérir des objets en bon état à prix modiques.

Pour bénéficier du service, il suffit de **prendre rendez-vous** avec la recyclerie de Noyon au

03 44 09 70 30

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Un camion de la recyclerie collectera vos encombrants chez vous aux heures fixées avec la recyclerie. **Le tonnage maximum autorisé par habitation est de 10 m³.**

Les déchets autorisés :

Tout objet non collecté avec les ordures ménagères pour des raisons d'encombrement ou de poids (ballon d'eau chaude, palette de bois,...), les objets réparables, réutilisables (machine à laver, petit électroménager, livre, vélo, meuble, vaisselle,...), tout objet provenant d'un déménagement.

Les déchets exclus de la collecte :

- Les déchets ménagers spéciaux (pot de peinture, solvant...),
- les gravats (plâtre, terre, pierre, déchet de construction...),
- les déchets végétaux, les déchets d'entreprises et commerçants,
- les déchets automobiles (pneumatique, pièce de carrosserie...),
- les matelas, les D3E* irrécupérables,...

La sécurité et le dispositif Voisins Vigilants à l'approche des congés d'été.



Le dispositif Voisins Vigilants a été mis en place dans notre village.

Fondé sur l'entraide des habitants d'un village, le programme « voisins vigilants » a pour but d'encourager les citoyens à réduire ou à prévenir la délinquance dans leur voisinage.

Le programme est basé sur le principe d'entraide. Nos voisins, qui nous connaissent et connaissent notre véhicule, peuvent être les premiers à apercevoir un cambrioleur à notre porte. Un gendarme qui patrouille dans notre quartier ne saura pas nécessairement que la personne qui se trouve dans notre cour est un étranger alors que votre voisin le saura tout de suite.

En apprenant à nous connaître nous serons à même de remarquer les personnes ou les véhicules suspects dans notre village.

Les habitants d'un quartier qui font cause commune dans un esprit de solidarité, peuvent participer efficacement à la prévention de la délinquance.

Nul besoin, d'être enregistré comme « voisin vigilant » pour être attentif à ses voisins. Ouvrons l'œil, Il en va de notre sécurité à tous.

Que ce soit pour prévenir la délinquance ou porter assistance à l'un d'entre nous.

Si vous avez des soupçons, n'hésitez pas, appelez la Gendarmerie !

- composez le 17
- assurez-vous de pouvoir décrire les personnes, véhicules ou circonstances avec le plus de précisions possibles.
- continuez à surveiller les personnes ou activités suspectes de loin jusqu'à ce que la gendarmerie arrive.
- n'essayez pas d'appréhender ou de poursuivre un suspect
- n'essayez pas de confirmer vos soupçons en vous approchant d'une maison ou d'un véhicule ou un délit peut être commis ou est en cours d'exécution. Mettez-vous à l'abri du danger.



Informations utiles

Comment joindre vos conseillers départementaux :

**Vos 2 conseillers départementaux :
Hélène BALITOUT & Sébastien NANCEL**



Pour les contacter :

Hélène BALITOUT :

06 75 09 58 58 / helene.ballitout@cg60.fr

Sébastien NANCEL :

06 24 31 68 39/ sebastien.nancel@cg60.fr

Adresse postale :

1 rue CAMBRY – CS 80941 – 60024 BEAUVAIS cedex



Les Bulletins de réservation :

Le bulletin de réservation du Repas Champêtre du samedi 06 juin 2015

Coupon réservation :

<i>Nom :</i>		<i>Prénom :</i>		
	<i>Repas</i>	<i>Tarif</i>	<i>QT</i>	<i>Total</i>
	<i>Adultes : Entrée/frites jambon/dessert</i>	<i>6€</i>		
	<i>Adultes : Entrée/frites andouillette/dessert</i>	<i>6€</i>		
	<i>Enfants : Frites saucisse/dessert</i>	<i>3€</i>		
	<i>Enfants : Frites jambon/dessert</i>	<i>5€</i>		
	<i>Total :</i>			

Attention : pensez à réserver, pour éviter la majoration de 2 € sur place

Règlement à l'ordre de LAGNY OMNISPORTS

à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie 930 Rue Principale

avant le 2 juin 2015

Le bulletin de réservation de la Brocante de la municipalité de Lagny du dimanche 07 juin 2015

<i>Nom :</i>		<i>Prénom :</i>	
<i>Adresse :</i>			
<i>Téléphone :</i>			
<i>Nombre de mètres désirés</i>		<i>mètres</i>	
<i>8 mètres offerts pour les habitants de Lagny, au-delà 1.5 € par mètres supplémentaires</i>			
<i>Total en € (si mètres supplémentaires)</i>		<i>€</i>	
Brocante organisée par la municipalité de LAGNY au profit du comité des fêtes de LAGNY Le règlement est à effectuer à la réservation et à l'ordre du comité des fêtes de Lagny.			
Document à fournir à l'inscription : Photocopie de la pièce d'identité de l'exposant, liste des objets exposés, règlement à l'ordre du comité des fêtes de LAGNY. Documents à déposer en mairie de Lagny le mardi de 14h à 15h30 et le jeudi de 14h à 16h et vendredi de 18h à 19h30 ou à envoyer : Mairie de LAGNY 930 rue principale 60310 LAGNY renseignement 03 44 93 01 83 Dernière limite d'inscription le jeudi 4 juin 2015 16h en Mairie de LAGNY			